



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

Journée mondiale des réfugié.e.s 2021

*70 ans de la Convention de Genève
zoom sur des parcours d'intégration*

Sommaire

Introduction	p. 4
Préambule	p. 5
Définitions	p. 6
<i>Pourquoi un texte juridique spécifique pour réfugié.e.s ?</i>	p. 7
La Convention de Genève	p. 8 - 9
Les réfugié.e.s dans le monde et en France	p. 10 - 11
Les adhérents de la FAS	p. 12
L'engagement des adhérents pour les publics en situation de migration	p. 13
Des réfugié.e.s témoignent	p. 14 - 19
Rencontres entre élu.e.s et adhérents	p. 20 - 23



« L'exil est rond :
un cercle, un anneau :

tes pieds en font le tour, tu traverses la terre et ce n'est pas ta terre,
le jour t'éveille et ce n'est pas le tien,
la nuit arrive : il manque tes étoiles,
tu te trouves des frères :
mais ce n'est pas ton sang.

Tu es comme un fantôme qui rougit
de ne pas aimer plus ceux qui t'aiment si fort,
et n'est-il pas vraiment étrange que te manquent
les épines ennemies de ta patrie,
l'âpre détresse de ton peuple,
les ennuis qui t'attendent
et qui te montreront les dents dès le seuil de la porte ... »

Pablo Neruda

Préambule

La Fédération des Acteurs de la Solidarité se mobilise depuis 2001 pour la Journée mondiale des réfugiés, qui a lieu chaque année le 20 juin. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération interpelle tout.e.s les acteur.rice.s de la société pour construire des politiques publiques ambitieuses de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Dans les Hauts-de-France, la Fédération regroupe 72 associations et organismes adhérents soit plusieurs centaines de bénévoles et administrateur.rice.s, plus de 1500 salarié.e.s et plus de 140 000 personnes accueillies et accompagnées.

A nouveau, la Fédération se mobilise dans le cadre de cette Journée Mondiale des Réfugié.e.s. Cette année, date anniversaire de la Convention de Genève, la Fédération a souhaité mettre en lumière les parcours d'intégration de personnes réfugiées ainsi que les structures qui les accompagnent et s'engagent à leurs côtés.

L'année 2021 continue d'être le théâtre de nombreux départs vers l'exil en dépit de la situation sanitaire. Des milliers d'hommes, femmes et enfants fuient des persécutions ou des conditions de vie les mettant en danger au péril de leur vie.

Si la Convention de Genève née en 1951 fête ses 70 ans cette année, elle demeure le gardien du droit des personnes exilées et réfugiées dans le monde. Plus que jamais, accueillir les personnes réfugiées reste un devoir d'humanité !

Définitions

- *Qu'est-ce qu'une personne migrante ?*

Un.e migrant.e est une personne qui a quitté son pays d'origine ou de résidence habituelle pour s'établir, temporairement ou durablement, dans une autre région de son pays ou dans un autre pays.



- *Qu'est-ce qu'une personne réfugiée ?*

Un.e réfugié.e est une personne qui se rend dans un pays tiers pour y solliciter la protection internationale après avoir fui son pays d'origine ou de résidence habituelle parce qu'elle y était persécutée en raison de sa race, de sa nationalité, de sa religion, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques.

Pourquoi un texte juridique spécifique pour les réfugié.e.s ?

La migration est un phénomène de déplacement de population qui existe depuis des millénaires. Toutefois, en 1951, l'Organisation des Nations-Unis modernise cette définition avec l'apparition du statut de réfugié.e.

C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale que l'idée émerge, au sein de la communauté internationale, de la nécessité de reconnaître des droits particuliers aux personnes ayant été déplacées de force et/ou ayant subies des persécutions.

145 Etats ont ratifié la Convention relative au statut des réfugié.e.s.

La Convention était initialement limitée dans l'espace et le temps. Ces limites seront, par la suite, supprimées avec la ratification du Protocole relatif au statut de réfugié.e.s en 1967.

La Convention de Genève



Dans ce contexte, un texte juridique est élaboré : la Convention relative au statut des réfugié.e.s. Elle est signée lors de la conférence des Nations Unies qui s'est tenue Genève le 28 juillet 1951. Elle est ensuite entrée en vigueur le 22 avril 1954. Ce texte définit ce qu'est une personne réfugiée et énumère ses droits. Si elle sert également de base légale aux Etats signataires, ces derniers demeurent libres dans l'élaboration des règles d'octroi de la protection internationale sur leur territoire.

La Convention de Genève prévoit une liste de cinq motifs de persécution en vertu desquels un individu peut solliciter la protection internationale auprès d'un autre Etat que celui dont il a la nationalité. Ainsi, le terme "réfugié.e" s'appliquera à toute personne craignant avec raison d'être persécutée en raison de :

- sa nationalité
- sa race
- sa religion
- ses opinions politiques
- son appartenance à un groupe social

Article 33 de la Convention

« Aucun des Etats contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. »



© Nito/Shutterstock

Les réfugié.e.s dans le monde



*Déplacé.e.s internes : Personnes déplacées au sein de leur propre pays

Les principaux pays d'origine :

- La Syrie
- Le Venezuela
- L'Afghanistan
- Le Soudan du Sud
- Le Myanmar

Les principaux pays d'accueil des personnes déplacées :

- La Turquie
- La Colombie
- Le Pakistan
- L'Ouganda
- L'Allemagne



Qui sont les réfugié.e.s en France?

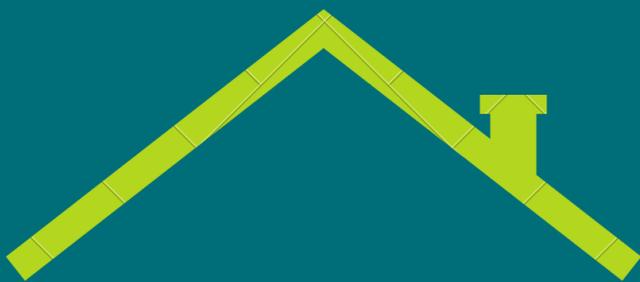
24 118 personnes protégées en 2020

Sri-Lanka, de la République démocratique du Congo, du Soudan, de la Fédération de Russie et de Turquie

[Source : Rapport d'activités de l'OFPPA, 2019]

Et dans les Hauts-de-France ?

+ 24% de demandeur.se.s d'asile en première demande dans la région en 2019



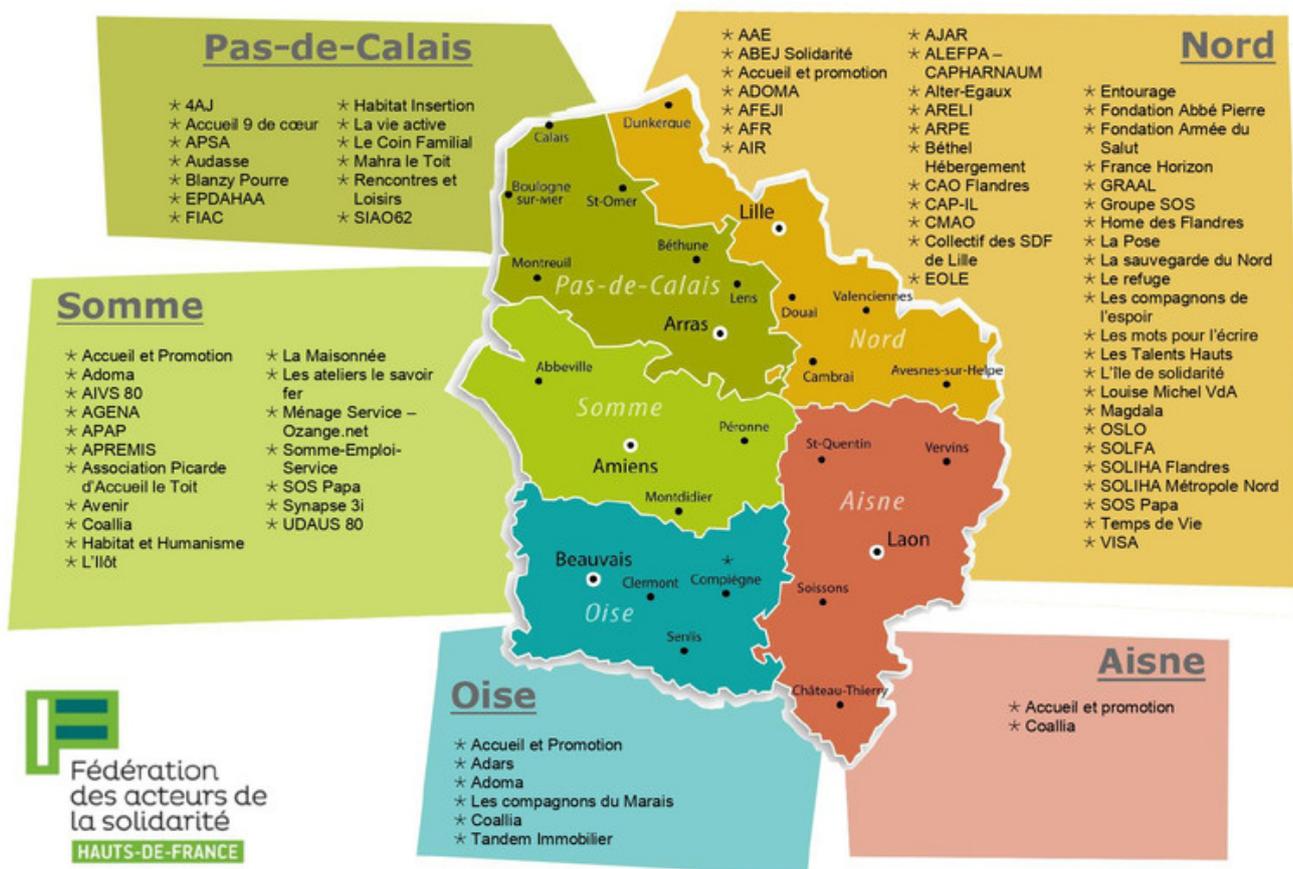
[Source : Rapport d'activités de l'OFPPA, 2019]

Le parc régional pour l'hébergement des demandeur.se.s d'asile :

- CAES : 420 places
- CAO : 831 places
- ATSA : 693 places
- HUDA : 1017 places
- CADA : 2678 places
- PRADHA : 312 places
- DPAR : 146 places

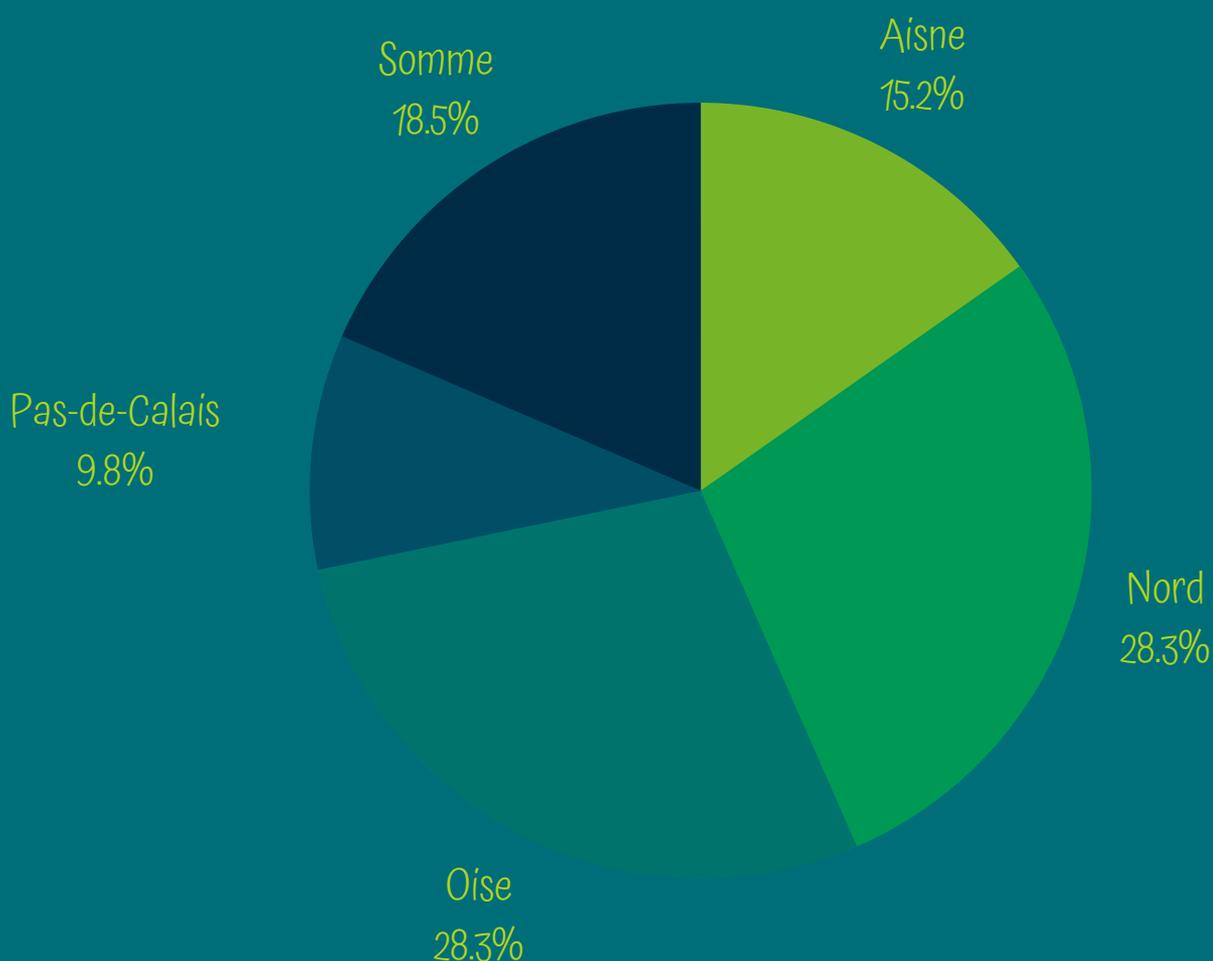
Source : Schéma régional de l'accueil des demandeur.se.s d'asile et des réfugié.e.s
Région Hauts-de-France, 2019-2021]

Les adhérents de la FAS



L'engagement des adhérents pour les publics en situation de migration

26% des adhérent.e.s gèrent des dispositifs spécifiques d'accompagnement des demandeur.se.s d'asile et des migrant.e.s



Dispositifs d'accompagnement des demandeur.se.s d'asile et des migrant.e.s des adhérents de la FAS

[Source : Enquête panorama et enjeux 2017 FAS HDF]

Des réfugié.e.s témoignent

Aboubacar

Propos recueillis par l'association Accueil Insertion Rencontre à Lille

"Je m'appelle Aboubacar né en 1974 à Conakry, République de Guinée et je suis de nationalité guinéenne. J'ai été amené à quitter la Guinée, à cause des persécutions dont j'étais victime, pour des raisons politiques.

C'est dans des conditions très difficiles que j'ai quitté mon pays d'origine. Tout d'abord, je suis resté dans la clandestinité dans la capitale Conakry pendant plus de cinq mois avant de rejoindre Bamako au Mali par la route en traversant la frontière grâce à l'aide apportée par mes relations et de la Croix-Rouge française. Ensuite, quelques mois plus tard, toujours grâce à l'aide de mes relations de Conakry, j'ai pu quitter Bamako par avion pour le Maroc que j'ai quitté quelques jours plus tard par bateau de pêche maritime pour l'Espagne et rejoindre ensuite par train, la France (pays des droits de l'homme et des Libertés).

La demande d'asile n'a pas été trop difficile pour moi. Car dès que je suis arrivé en France, précisément à Marseille, j'ai eu la chance, d'être guidés par des Français que j'ai trouvé sur place et qui m'ont ensuite aidé à rejoindre Paris par covoiturage. C'est comme ça que j'ai retrouvé certains compatriotes que j'ai suivi vers Lille afin que je puisse demander l'asile.

À Lille, c'est là que j'ai finalement été conduit vers AIR (accueil insertion rencontre) en 2014 précisément au mois de février où j'ai rempli les documents de demande d'asile. Dix mois plus tard, le 24 novembre 2014, je suis reconnu par l'OFPRA, comme réfugié politique.

J'ai reçu la réponse de l'OFPRA le 24 novembre 2014. C'était une joie indescriptible et j'ai même eu la chair de poule car je ne m'y attendais pas si tôt alors qu'il y avait des gens qui étaient passés à l'OFPRA avant moi, qui attendait encore leur réponse depuis plus d'un an.

Une fois protégé, j'ai été joint par AIR de Roubaix précisément par Barbara et Marie, qui m'ont tout de suite pris en charge. Barbara à travers AIR, m'a assisté dans toutes mes administratives (Inscription Pole emploi, CAF, CPAM, réunification familial,....) et Marie en ce qui concerne le logement à travers le GRAAL. Je peux même dire que j'ai eu la chance de rencontrer Barbara et Marie. Elles m'ont aidé à m'intégrer facilement.

Mon projet pour le moment, c'est de continuer à me former et parallèlement travailler pour mieux éduquer mes enfants, leur construire un avenir meilleur et aussi, pour contribuer au développement de la France qui m'a protégé et qui continue de le faire.

Elida

Propos recueillis par l'association Accueil Insertion Rencontre à Lille

"J'ai quitté l'Albanie par amour. Je me suis mise en couple avec la personne avec laquelle je vis actuellement et nos familles respectives n'étaient pas d'accord avec cette relation car nous n'avons pas suivi la tradition. Pour nos familles, cela n'était pas possible et c'était honteux pour eux.

Notre départ fut très rapide. Cela n'a été ni réfléchi, ni organisé. Nous sommes partis sans le dire à personne. Nous avons fait confiance à des personnes inconnues pour qu'ils nous emmènent dans un autre pays. Nous leur avons donné un peu d'argent en échange du trajet à bord d'un bateau pour quitter l'Albanie. Malheureusement, nous avons eu une mauvaise surprise car ils nous ont fait monter sur une bouée au lieu d'un bateau.

C'était extrêmement difficile et très effrayant. Malgré cela, nous avons quand même continué et réalisé notre rêve d'être ensemble.

Une fois arrivés en France, nous avons été pris en charge par une association à Berck-sur-Mer. Avec eux, nous avons fait la demande d'asile. C'était un parcours difficile car on ne savait pas combien de temps cela allait durer et on était en panique car c'était. Nous n'avions pas envie de retourner en Albanie.

Nous avons eu la réponse après un an et demi de procédure. Nous avons senti une grande fierté d'avoir réussi notre parcours. C'était une émotion très forte. On a pensé aux difficultés rencontrées auparavant. Être protégés était un soulagement immense.

Une fois protégés, tout s'est bien passé. Nous avons déménagé sur Saint-Omer où nous avons travaillé pendant six mois. Nous avons ensuite déménagé à Lille où nous avons été accueilli par l'association Accueil Insertion Rencontre (AIR). En 2016, nous avons obtenu la nationalité française. Nous avons pour protéger d'acheter une maison et nous l'avons réalisé.

Il est important pour nous de faire comprendre à nos enfants et de leur expliquer d'où nous venons, de leur dire la chance qu'ils ont d'être ici, en France. Pour nous, la meilleure récompense est qu'ils soient bien scolarisés et bien éduqués. Et surtout qu'ils réussissent dans leurs vies."

Abdoul Bachir

Propos recueillis par l'association Accueil et Promotion à Amiens

"Je m'appelle DIALLO Abdoul Bachir et je viens de Guinée Conakry. J'ai 19 ans.

J'ai quitté la Guinée quand j'étais petit à cause de ma mère, c'est elle qui m'a proposé d'aller chez mon père qui habitait à Dakar au Sénégal. J'ai quitté là-bas car il y avait des problèmes ethniques / politiques. Quand j'étais en Guinée, je vivais avec mon frère et le nouveau mari de ma mère. Un jour, il y avait des grèves, des manifestations au pays. Pendant celle-ci mon frère s'est fait fusiller. Ma mère a voulu me protéger et m'a envoyé chez mon père car je craignais pour ma vie.

J'ai donc rejoint mon père qui s'était remarié à l'époque. La nouvelle femme de mon père n'a pas accepté ma présence. Mon père a trouvé une solution pour moi et m'a orienté vers une école coranique. Ces études ne m'ont pas plu, c'était très difficile. Je devais faire la mendicité dans la rue le matin et mémoriser des textes entiers du coran tout l'après-midi. J'avais d'autres objectifs. On m'obligeait à faire quelque chose qui ne me ressemblait pas. Je suis resté dans cette école pendant un an. Encore actuellement, je me suis tellement habitué à ce mode de vie que je peux rester éveillé très tôt le matin et m'endormir la nuit à 3h en mangeant une seule fois.

J'ai donc décidé de m'évader de cette école. J'ai volé 5000 francs à un marabout et je suis rentré à Dakar. Mon père m'a demandé pourquoi je n'étais pas resté là-bas. Je lui ai expliqué que je voulais reprendre mes études Françaises. Il m'a alors insulté et banni de chez lui. J'avais 13 ans. J'ai dormi à la rue, j'ai croisé des bonnes et des mauvaises personnes. Je suis resté comme cela environ 1 an.

J'ai rencontré Amadou, cet ami-là était une bonne personne. Il travaillait en tant que mécanicien. Il était comme moi, il venait de Guinée et était parti à Dakar pour des raisons personnelles. J'ai décidé de travailler comme vendeur ambulancier. J'achetais des choses au marché et je les revendais dans la rue. J'ai mis de l'argent de côté pendant un an. J'ai expliqué à mon ami que je ne voyais pas mon avenir ici et que je voulais partir loin car la vie était trop difficile. Pas de travail, pas de soutien, je n'avais aucun moyen d'évoluer. Je suis donc parti au Mali dans l'espoir de le traverser et de partir au Burkina et ensuite au Maroc. Amadou a décidé de me suivre car son travail ne lui apportait que très peu d'argent. Son patron ne lui laissait pas grand-chose.

On a décidé de partir un mardi. Ce mardi là n'était pas un bon jour. On est arrivé au Mali, c'était inexplicable. On était à Bamako, des arnaqueurs nous ont volé tout notre argent. Nous avons dû rester pour travailler pour quelqu'un. Nous avons fait la vaisselle pendant plusieurs jours et le Mr nous a payé. Nous sommes alors partis au Burkina, arrivé là-bas. Nous avons rencontré une dame, nous avons beaucoup parlé. Elle nous a proposé de nous héberger et de travailler pour elle. Nous avons fait ça pendant un mois. Nous avons été honnêtes et sincères avec elle. Elle voulait que nous restions mais cela n'était pas notre projet.

Nous sommes donc partis au Niger avec l'argent que j'avais économisé chez la dame. Nous sommes partis dans une petite ville frontalière de la Libye et de l'Algérie. C'est là-bas qu'en Afrique tout se passe pour partir.

Quand j'étais au Mali, une personne m'a donné un contact d'une personne au Niger qui faisait traverser les gens pour partir en Libye et en Algérie. J'ai appelé cette personne. Je voulais aller en Libye. Un convoi allait partir prochainement. J'ai accepté. J'en ai parlé avec Amadou et nous avons partagé notre argent afin de voir s'il y avait assez d'argent pour que nous puissions partir ensemble. J'avais assez d'argent, mais celui d'Amadou n'était pas complet. Je ne voulais pas le laisser là bas, c'était une décision très difficile pour moi. Mais si je restais, j'allais repartir à zéro.

Amadou avait des oncles et tantes qui vivaient en Guinée-Bissau et qui avaient de l'argent. Il les a appelés et leur a expliqué son problème. Son oncle lui a expliqué qu'il pourrait lui faire un transfert d'argent dans deux jours pour l'aider à condition qu'il retourne en Guinée. Si quelqu'un a décidé d'aller quelque part, la décision c'est comme quelque chose qui t'attire et tu ne peux pas résister. Il faut que tu fasses ce que tu veux, rien ne te fera reculer. Amadou est donc resté pour attendre l'argent.

J'ai expliqué au trafiquant qu'il faudrait qu'Amadou me rejoigne en Libye une fois qu'il aurait son argent. La nuit, j'ai embarqué dans le convoi. Ils nous ont emmené dans une petite ville. Il faisait très chaud, c'était un désert. Il y avait environ 1000 habitants. La vie là-bas est très difficile. Nous avons dû attendre plusieurs jours avant de traverser la frontière. En traversant la frontière, nous nous sommes faits retourner. Le trafiquant nous a dit que l'argent était perdu, qu'il avait fait son travail. J'ai réussi à le convaincre de faire quelque chose pour moi car je n'avais rien, j'étais perdu. Il m'a fait la faveur de me laisser partir dans un convoi pour l'Algérie. C'était ma dernière chance. J'ai accepté, je n'avais pas le choix. J'appelé souvent Amadou. Il était encore au Niger, cela faisait maintenant plus de deux semaines. Son oncle ne lui avait toujours pas envoyé d'argent. Ce jour là, c'était le dernier appel. Je l'ai rappelé plusieurs fois mais son téléphone ne passait plus. J'ai appelé une personne qui était avec lui. Elle m'a expliqué qu'il allait bien mais ne pouvait pas me le passer. J'ai compris qu'il y avait quelque chose mais je ne pouvais rien faire. Je suis parti en convoi pour l'Algérie avec l'espoir que le Mr s'occupe de mon ami. Une fois en Algérie, j'ai appelé Amadou et son ami, mais le numéro ne passait plus.

J'ai commencé à travailler en Algérie. Un ami de Dakar m'a appelé pour m'expliquer que mon ami Amadou était décédé. Sur la route de la Libye, c'est que ce qu'on m'a dit, mon ami s'était endormi dans le pick-up, il serait tombé et s'est fait renverser. Ce jour-là j'étais très choqué, cela m'a fait très mal.

Le travail en Algérie était difficile, je n'ai pas trouvé de logement car j'étais sans papiers et sans famille. Il faisait froid la nuit et j'avais du mal à dormir. J'ai gagné de l'argent mais l'environnement n'était pas stable. J'avais un ami au Maroc qui m'a proposé de le rejoindre. J'ai décidé de le suivre car je ne trouvais pas de logement en Algérie. Une fois arrivé au Maroc, je n'ai pas tendu la main pour qu'on me donne à manger ou autre. Je suis resté là-bas environ 6/7 mois. Je n'avais pas d'argent, pas de travail. J'ai donc décidé de quitter le Maroc pour la Libye.

Le jour de « tabaski », jour grande fête musulmane, j'ai décidé de rentrer en Libye. Cela était très compliqué. Il y avait des voyous, des trafiquants, des gens avec des armes. Là-bas, il n'y a pas de pitié ils peuvent te buter ou te vendre à quelqu'un pour te torturer et appeler ta famille. Il y a tellement de choses là-bas, j'ai assisté à des choses horribles. Une fois, des militaires ont violé des femmes. Je ne peux pas te raconter. J'ai été très marqué par tout cela. Une fois arrivé là-bas, j'ai compris que je n'aurai pas ma place dans ce pays. J'ai rencontré mon correspondant en Libye et je suis resté chez lui quelque temps. Puis j'ai décidé de partir. Tout le monde n'était pas méchant. J'ai réussi à trouver du travail avec des Egyptiens. J'ai commencé à travailler avec eux et j'ai réussi à avoir mon propre logement. J'étais dans un quartier difficile, et je me suis retrouvé au cœur des conflits politiques. Il y avait tout le temps des guerres, des fusillades, des bombardements. Je sortais uniquement pour aller travailler car je n'avais pas le choix. J'ai trouvé que la Libye était invivable.

J'avais parcouru tant de pays, je ne voulais plus retourner en arrière, et je ne pouvais aller ni à droite ni à gauche. Je ne savais pas comment faire. J'ai décidé de travailler avec détermination pour traverser la mer et voir l'Europe. Je me suis dit que j'allais trouver en Europe « la paix du cœur » et c'est quelque chose qui ne s'achète pas. J'ai essayé de traverser une fois, ils ont pris mon argent mais je n'ai pas traversé. Une deuxième fois, ils ont encore pris mon argent. Je me suis résigné et j'ai décidé d'oublier cette idée. J'avais aussi peur de me faire attraper par les militaires en mer et de me faire revendre ou d'être enfermé dans des prisons abominables dont je ne peux pas parler. Il fallait que je reste travailler quoi qu'il arrive, même s'il y a la guerre. Après un peu plus d'un an, j'ai décidé de tenter. J'ai traversé la mer et je suis arrivée en Italie.

Arrivée en Italie, j'ai fait mon interview pour l'OFPRA avec la France. J'ai expliqué mon histoire au pays. Ils m'ont donné un laissez-passer pour venir en France. Je suis arrivé en avion. Une fois en France, j'ai été orienté directement au sein d'un Hébergent d'Urgence pour Demandeurs d'Asile sur Amiens. On m'a aidé pour faire mes démarches et on m'a donné un hébergement.

Puis j'ai eu la protection de réfugié. Quand j'ai eu le statut, j'ai été content. Je me suis dit que je le méritais après tout ce que j'avais vécu, j'ai payé de ma souffrance. Pour moi la demande d'asile a été très rapide, elle a pris environ 5 mois. Suite à mon statut, j'ai été orienté vers un Centre Provisoire d'Hébergement sur Amiens afin d'être accompagné pour construire mon avenir en France. J'y suis toujours actuellement.

Pour l'avenir, j'ai de l'espoir et du courage. Le courage que j'ai eu avant je l'ai encore jusqu'à maintenant. Il est toujours en moi. Mon avenir en France jusqu'à présent, je le cherche, avec patience. Comme point de départ j'envisage une formation de préparateur de commandes. Aucune chose ne vient directement, il faut attendre. Je ne sais pas où je serai dans dix ans mais une chose est sûre : je vais réaliser mes rêves. J'ai vu tellement de gens souffrir sans parler que j'aimerais créer une association pour protéger les enfants et les femmes en souffrance dans mon pays.

Dans toute cette aventure, je ne regrette rien, j'ai appris beaucoup de choses sur moi-même. J'ai compris que dans la vie tout arrive en son temps pour celui qui a de la patience. J'ai appris comment vivre avec les gens, comment l'accueillir et se comporter avec lui. Je finirai cette histoire par un dicton peule « Celui qui veut du miel ne doit pas avoir peur du bruit des abeilles ».

Jean*

Propos recueillis par le Bureau de Rétablissement des Liens Familiaux (RLF) de l'Unité Locale de Lille

"C'est à causes des problèmes politiques fondés sur l'histoire du pays qui ont été la source de plusieurs menaces. Nous avons eu peur de perdre la vie, c'est la raison pour laquelle nous avons quitté notre pays."

Nous avons un peu d'argent car nous avons travaillé dans notre pays. Nous l'avons utilisé dans un chemin de croix.

Après être arrivé sur le sol français (Mayotte), je me suis présenté à la préfecture grâce à la solidarité. La préfecture m'a donné une attestation d'hébergement. La préfecture m'a donné un livre à compléter de mon histoire, après, je l'ai envoyé à l'OFPRA. Après quelques mois, l'OFPRA m'a convoqué pour passer l'entretien. C'est ça mon parcours de demande d'asile.

J'ai reçu la réponse de l'OFPRA 3 mois après l'entretien, en janvier 2018. J'ai été très soulagé. Après avoir trouvé la protection, j'ai continué de vivre une vie très difficile. J'étais inscrit à pôle emploi. Je n'ai reçu aucune aide.

Notre projet, à mon épouse et moi-même, est de chercher du travail pour construire notre avenir et l'avenir de nos enfants. De le construire dans le pays qui nous a accueilli. Après avoir trouvé du travail nous pensons à chercher notre propre appartement et enfin changer de statut : de réfugiés à citoyens français."

*Le prénom a été changé pour des raisons d'anonymat

Député.e.s, Sénateur.rice.s et Elu.e.s
locaux.ales, nos adhérents vous
invitent à venir les rencontrer !

Les associations qui accueillent et accompagnent les personnes en demande d'asile et les bénéficiaires de la protection internationale vous invitent à venir à leur rencontre.

Ces visites vous permettront de pouvoir échanger avec des professionnel.le.s du terrain et des personnes accueillies



Dans l'Aisne

Accueil et Promotion

CADA de Laon et
CPH de Sissonne

Personne à contacter:

M. Bruno SANCHEZ

Directeur Hébergement et
logement spécifique

b.sanchez@asso-aep.org

06.52.20.26.79



**ACCUEIL &
PROMOTION**

résidences actives & solidaires

Dans le Pas-de-Calais

Audasse

CADA et CPH d'Arras

Personne à contacter:

M. Tony GRENIER

Directeur

tgrenier@audasse.fr

06.22.08.21.13



Dans le Nord



France Horizon

122 boulevard Van Gogh
59 790 Villeneuve d'Ascq

Personne à contacter :

Mme Lucie LATTES

Directrice

llattes@france-horizon.fr

06.33.88.07.80

Accueil et Promotion

CADA de Douai

Personne à contacter:

M. Bruno SANCHEZ

Directeur Hébergement et

logement spécifique

b.sanchez@asso-aep.org

06.52.20.26.79



**ACCUEIL &
PROMOTION**

résidences actives & solidaires



Accueil Insertion Rencontre (AIR)

CADA et CPH de
l'Arrondissement de Lille

Personne à contacter:

M. Patrick DENELE

Directeur

accueil-insertion-
rencontre@wanadoo.fr

03.20.04.16.85

Dans la Somme

Accueil et Promotion

CPH d'Amiens

Personne à contacter:

M. Bruno SANCHEZ

Directeur Hébergement et
logement spécifique

b.sanchez@asso-aep.org

06.52.20.26.79



**ACCUEIL &
PROMOTION**

résidences actives & solidaires

COALLIA

HUDA et CPH d'Amiens

Personne à contacter :

Mme Emmanuelle PUEL

Directrice territoriale

emmanuelle.puel@coallia.org

03.22.22.28.61

coallia 

APREMIS

Pôle hébergement et logement
accompagné

21 rue Sully
80 000 AMIENS

Personne à contacter :

M. Laurent DAMBRINE

Directeur adjoint

laurent.dambrine@apremis.fr

06.79.70.47.61





Fédération des acteurs de la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

Fédération des acteurs de la solidarité

199-201, rue Colbert - 59000 LILLE

Bâtiment Lille - 2ème étage

Tél. : 03 20 06 15 06 - Fax : 03 20 08 63 34

Mail : hautsdefrance@federationsolidarite.org

www.federationsolidarite.org/hauts-de-france

www.federationsolidarite.org

Contact :

Charlène Petot

Chargée de mission

06 17 73 87 34

charlene.petot@federationsolidarite.org

Contact presse :

Tiffany Thirolle

Déléguée Régionale

06 84 03 04 45

tiffany.thirolle@federationsolidarite.org